

Séance ordinaire du 22 octobre 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-deuxième jour du mois d'octobre deux mille dix-huit à dix-huit heures trente-trois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-07-06

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-07

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-07-08

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 9 octobre 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-09

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 2 et 9 octobre 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 2 et 9 octobre 2018 est déposé.

CV-2018-07-10

Désignations de membres du conseil de la Ville au comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville

[Document d'aide à la décision GRE-2018-196](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De désigner les membres du conseil de la Ville Janet Jones, à titre de présidente, Brigitte Duchesneau, à titre de vice-présidente, et Isabelle Demers, à titre de membre, de même que madame Kathleen Roy secrétaire du comité consultatif d'embellissement du paysage du territoire de la ville, monsieur Pierre Prémont coordonnateur parcs et espaces verts, madame Mélanie Labonté, conseillère en communication et les citoyennes et citoyens suivants monsieur Richard Côté, monsieur Martin St-Pierre, madame Nicole Dewilde, monsieur Louis St-Hilaire, monsieur Éric Clermont et monsieur Marcel Lamontagne à titre de membres de ce comité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-11

Aide financière à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DG-2018-006](#)

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

D'autoriser la tenue de la campagne *Centraide 2018* auprès des membres du personnel de la Ville, du 1^{er} au 26 octobre 2018.

De nommer monsieur Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, et monsieur Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, à titre de coprésidents de la campagne de financement 2018.

D'autoriser la cueillette des dons volontaires des abonnées et abonnés du réseau des bibliothèques municipales, pour la période du 1^{er} octobre au 1^{er} décembre 2018, afin de transmettre le total des dons à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, dans le cadre de sa campagne 2018.

De verser une aide financière de 30 000 \$ à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, dans le cadre de la campagne de financement 2018.

De verser une aide financière de 25 000 \$ au *Fonds défi des leaders* de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-12

Adoption du budget 2019 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2018-006](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par Karine Lavertu

D'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'année 2019, telles qu'elles ont été adoptées par son conseil d'administration par sa résolution 59-18.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-13

Régularisation des titres de propriété concernant les lots 2 382 350 (rue Emmanuel-Routhier et 2 382 408 (rue Pierre-Fontaine) du cadastre du Québec, secteur Charny

[Document d'aide à la décision INF-BI-2018-057](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par Karine Lavertu

De se prévaloir de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* pour revendiquer la propriété des lots 2 382 350 et 2 382 408 du cadastre du Québec, tels qu'ils sont illustrés en annexe à la fiche de prise de décision INF-BI-2018-057, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-14

Entente intermunicipale à intervenir avec la Municipalité de Saint-Agapit concernant l'entraide mutuelle en sécurité incendie

[Document d'aide à la décision INC-2018-025](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente intermunicipale à intervenir avec la Municipalité de Saint-Agapit, concernant l'entraide mutuelle en sécurité incendie, telle qu'elle annexée à la fiche de prise de décision INC-2018-025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-15

Contrat à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. concernant la location de patinoires, des salles et de casiers et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-014](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par Isabelle Demers

De conclure le contrat à intervenir avec le Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc., concernant la location de patinoires, des salles et de casiers, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2018-014, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De prévoir les dépenses relatives aux locations annuelles pour les années suivantes à partir de 2019 aux budgets de fonctionnement de la Direction de la vie communautaire pour chacune de ces années.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-16

Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-024](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par Isabelle Demers

D'accepter les recommandations du comité d'évaluation relativement aux *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-17

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une partie du lot 1 964 955 du cadastre du Québec (chemin Lambert, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-138](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le rehaussement d'une partie du lot 1 964 955 du cadastre du Québec, d'une superficie de 6,59 hectares, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-18

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie des lots 2 767 578 et 2 767 579 du cadastre du Québec (chemin Terrebonne, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-139](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 767 578 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 062,8 mètres carrés, et d'une partie du lot 2 767 579 de ce cadastre, d'une superficie de 558,2 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-19

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 5 935 750 et 5 935 751 du cadastre du Québec (chemin Sainte-Anne, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-140](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 5 935 750 et 5 935 751 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-20

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot 2 383 048 du cadastre du Québec (emprise de chemin du fer, rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-141](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire

agricole du Québec pour l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture d'une emprise ferroviaire sur le lot 2 383 048 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-21

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 360 806 du cadastre du Québec (chemin Saint-Roch, secteur Saint-Joseph-de-la-Pointe-De-Lévy)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-145](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 2 360 806 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 286,5 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-22

Abandon du processus d'adoption du Règlement RV-2017-17-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage centre de métaux dans la zone I1325, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-149](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'abandonner le processus d'adoption du Règlement RV-2017-17-08 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, qui a débuté par l'adoption de la résolution CV-2017-05-30, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-149.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-23

Dépôt des listes de certains contrats au 31 juillet 2018

[Document d'aide à la décision APP-2018-117](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 31 juillet 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 31 juillet 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 31 juillet 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2018-07-24

Dépôt des listes de certains contrats au 30 août 2018

[Document d'aide à la décision APP-2018-138](#)

Les listes suivantes de certains contrats au 30 août 2018, sont déposées, à titre d'information :

- liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus par le comité exécutif du 1^{er} janvier au 30 août 2018 (article 477.3, 1^{er} alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} janvier au 30 août 2018, avec une même cocontractante ou un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ (article 477.3, 2^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*);
 - liste de tous les contrats conclus et des autorisations de dépenses effectuées par un fonctionnaire ou une employée ou un employé du 1^{er} au 30 août 2018, (articles 477.3, 3^e alinéa et 477.2, 5^e alinéa, de la *Loi sur les cités et villes*).
-

CV-2018-07-25

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (afin d'en assurer la conformité au Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2018-090](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet :

- d'assurer la conformité du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement au Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, notamment par :
 - ✓ la révision de la classification des usages et la modification de plusieurs grilles des spécifications afin d'assurer la cohérence entre cette nouvelle classification et les usages autorisés dans les zones;
 - ✓ l'insertion de la méthode de calcul de la densité dans le cas d'un usage résidentiel et dans le cas d'un usage autre que résidentiel;
 - ✓ l'introduction de nouveaux seuils d'exclusivité;
 - ✓ l'élargissement de la possibilité de construire des stationnements étagés ou souterrains;
 - ✓ la modification des dispositions concernant les droits acquis dans le cas d'un bâtiment dérogatoire dans les zones situées en bordure de l'axe structurant de type 1 (tronçon de la route des Rivières au nord de l'autoroute Jean-Lesage et du boulevard Guillaume-Couture jusqu'à la route Monseigneur-Bourget);
 - ✓ la modification des grilles des spécifications des zones situées en bordure de l'axe structurant de type 1 et l'ajout de dispositions spécifiques compte tenu du contexte particulier de ces zones;
 - ✓ la modification aux grilles des spécifications dans les zones commerciales se trouvant dans une affectation « Noyau de proximité de type 2, 3 ou 4 » à l'exception de l'affectation « Noyau de proximité de type 3 » se retrouvant dans le secteur de Saint-Étienne-de-Lauzon;
 - ✓ l'ajustement du zonage et des usages autorisés en fonction de la délimitation des secteurs prioritaires et de réserve;
 - ✓ l'ajustement du zonage et des usages autorisés en fonction de modifications effectuées aux affectations du territoire;
 - ✓ l'introduction d'une densité résidentielle minimale sur les terrains d'un hectare et plus qui sont présentement vacants ou sous-utilisés;
 - ✓ l'introduction d'une superficie maximale de terrain pour certaines zones se trouvant dans une affectation « Rurale »;
 - ✓ le retrait de superficies maximales de plancher et d'occupation au sol pour des usages du groupe C3 Commerce au détail et de gros et service para-industriel situées dans une affectation « Artère commerciale » ou « Industrielle »;
 - ✓ la révision de plusieurs dispositions spécifiques à une zone afin d'assurer la cohérence avec l'ensemble des autres modifications effectuées;
 - ✓ le remplacement du plan de zonage compte tenu du nombre de modifications effectuées aux délimitations des zones sur l'ensemble du territoire;
 - ✓ le remplacement du format des grilles des spécifications.

En conséquence de ces modifications, certains travaux ou usages seront prohibés dans certaines zones. Ces modifications sont précisées dans le projet de règlement déposé et adopté, et dont copies sont à la disposition du public. Le texte du projet de règlement est également affiché sur le site Internet de la Ville.

CV-2018-07-26

Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (afin d'en assurer la conformité au Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-090](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la présente fiche de prise de décision URBA-2018-090.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-27

Adoption du Second projet de règlement RV-2018-18-42 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification du nombre maximal de logements ou de chambres autorisé pour la classe d'usage H10 Habitation multifamiliale isolée dans la zone M2888, route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-174](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Second projet de règlement RV-2018-18-42 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-05-98.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-28

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-07-29

Félicitations aux membres du personnel du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter les membres du personnel du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire pour l'excellence de leur travail dans le cadre de la *Semaine des bibliothèques publiques* du 20 au

27 octobre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-30

Félicitations à monsieur Jean-Luc Rousseau, représentant la région Québec-Chaudière-Appalaches du Club FADOQ les riverains de Breakeyville

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Jean-Luc Rousseau, représentant la région Québec-Chaudière-Appalaches du Club FADOQ les riverains de Breakeyville, pour avoir remporté la médaille d'or aux *Jeux provinciaux de la FADOQ* qui ont eu lieu du 11 au 13 septembre 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-31

Félicitations au Club FADOQ les amis dynamiques de St-Rédempteur et à monsieur Laurent Lambert, président

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Club FADOQ les amis dynamiques de St-Rédempteur et monsieur Laurent Lambert, président, pour le 50^e anniversaire de cet organisme, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-32

Félicitations à monsieur Claude Boiteau, président du Service d'entraide de Saint-Rédempteur

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Claude Boiteau, président du Service d'entraide de Saint-Rédempteur, pour son implication exceptionnelle dans la communauté lévisienne et son appui dans le cadre de l'inauguration du centre communautaire Le carrefour (secteur Saint-Rédempteur), source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-07-33

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 19 heures 55, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
